

Procès-verbal

Conseil d'administration

Date de la séance : Le 14 juin 2016

Point à l'ordre du jour : 2016-07-03.

Sixième séance ordinaire tenue le mercredi 25 mai 2016 à 18 heures, au siège social, situé au 363, route Cameron, Sainte-Marie.

PERSONNES PRÉSENTES :

M. Normand BAKER
M. Denis BEAUMONT
Dr Denys BERTRAND
M^{me} Brigitte BUSQUE, présidente
M^{me} Josée CARON
M^{me} Diane FECTEAU
M^{me} Suzanne JEAN
M^{me} Maryan LACASSE
M. Michel LANGLAIS
M. Jérôme L'HEUREUX
M. Ghislain LEPAGE, observateur
Dr Jean-François MONTREUIL
M. Pierre NAUD
M. Daniel PARÉ, président-directeur général
D^{re} Anne-Marie SAVOIE
M. Rosaire SIMONEAU
M. Yvan ST-HILAIRE

ASSISTENT À LA SÉANCE :

M^{me} Isabelle BARRETTE, directrice générale adjointe Programmes sociaux et de réadaptation
M^{me} Geneviève DION, chef du Service des communications externes et des relations publiques
M^{me} Cindy Gendron, directrice adjointe aux ressources humaines, aux communications et aux affaires juridiques
M^{me} Sonia GIRARD, conseillère cadre en soutien administratif
M. Stéphane LANGLOIS, directeur des ressources financières et de l'approvisionnement
M. Patrick SIMARD, président-directeur général adjoint et directeur général adjoint Performance, soutien et administration

PERSONNES INVITÉES :

M^{me} Caroline BROWN, directrice de la protection de la jeunesse
M. Michel LAROCHE, directeur du programme santé mentale et dépendance
M. Denys LÉGARÉ, directeur général de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis
M^{me} Josée RIVARD, directrice des soins infirmiers
M. Bernard TREMBLAY, directeur des services techniques
M^{me} Claudine WILSON, directrice du Programme jeunesse

2016-06-01. OUVERTURE DE LA 6^E SÉANCE ORDINAIRE

Madame Brigitte Busque, présidente, déclare ouverte la cinquième séance ordinaire du conseil d'administration à 18 heures. Elle souhaite la bienvenue à tous. Elle remercie les membres de leur présence.

2016-06-02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Jérôme L'Heureux et appuyée par D^{re} Anne-Marie Savoie, et ce, tel qu'il apparaît ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

- 2016-06-01. Ouverture de la 6^e séance ordinaire;
- 2016-06-02. Adoption de l'ordre du jour;
- 2016-06-03. Approbation du procès-verbal de la 1^{re} séance extraordinaire et de la 5^e séance ordinaire du conseil d'administration tenues les 5 mai 2016;
 - 1. Affaires découlant des procès-verbaux;
- 2016-06-04. Rapport du président-directeur général;
- 2016-06-05. Période de questions du public;

DIRECTION GÉNÉRALE

- 2016-06-06. Vision du CISSS de Chaudière-Appalaches;

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE PROGRAMMES SOCIAUX ET DE RÉADAPTATION

- 2016-06-07. Service Info-Social – Bilan après 6 mois d'activité

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DE L'APPROVISIONNEMENT

- 2016-06-08. Politique sur les frais de déplacement et de représentation (POL-CA2016-112);
- 2016-06-09. Budget initial du CISSS de Chaudière-Appalaches pour 2016-2017;

AFFAIRES DIVERSES

- 2016-06-10. Divers :
 - 1. Dépôt des avis du Conseil multidisciplinaire et du Conseil infirmiers et infirmières;

2016-06-11. Période de questions;

2016-06-12. Prochaine séance ordinaire du conseil d'administration :

Le jeudi 14 juin 2016, à 18 h, au CLSC de Montmagny, sis au 168, rue St-Joseph à Montmagny;

2016-06-13. Clôture de la 6^e séance ordinaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-06-03. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA 1^{RE} SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET DE LA 4^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUES LES 5 MAI 2016

Les procès-verbaux de la 1^{re} séance extraordinaire et de la 5^e séance ordinaire tenues les 5 mai 2016 étant conformes, les membres procèdent à leur approbation. Sur proposition dûment formulée par M^{me} Maryan Lacasse et appuyée par M^{me} Josée Caron, il est résolu à l'unanimité d'approuver les procès-verbaux tels qu'ils sont rédigés.

1. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Les décisions du conseil d'administration ont fait l'objet d'un suivi administratif en respect des résolutions adoptées aux dates précitées. Les rencontres demandées ont toutes eu lieu.

2016-06-04. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Visite d'Agrément Canada. Treize visiteurs ont pu constater et discerner des gens de cœur à l'œuvre, engagés plus que jamais envers la clientèle et ayant un réel désir et en engagement profond à créer une structure de soins et de services efficace au profit des usagers. Lors du rapport, quelques commentaires ont porté sur :

- Harmonisation des systèmes-clés de la gouverne afin de soutenir l'amélioration de la performance du CISSS
- Créativité, ouverture et volonté d'innover dans la mise en place du CISSS
- Mise en place rapide d'éléments structurants dans la gouverne pour une transformation pertinente
- 86% des normes sont conformes
- Grands défis : avoir la conformité dans nos 105 sites

Le rapport officiel est à venir et sera déposé au conseil d'administration.

Sécurité incendie dans les résidences privées pour aînés. Conscient que le vieillissement de la population crée une pression accrue sur la capacité des exploitants et des services de sécurité incendie à assurer la sécurité de leurs aînés en résidences privées en cas d'incendie, le CISSS de Chaudière-Appalaches a développé une approche de gestion du risque incendie ainsi qu'une série d'outils visant à supporter ses partenaires dans la recherche de solutions permettant aux aînés de demeurer dans la résidence de leur choix le plus longtemps possible, et ce, en toute sécurité. Pour se faire, chacun des acteurs concernés a un rôle crucial à jouer. Depuis le 6 mai dernier, une section portant sur les actions attendues pour une sécurité incendie accrue est disponible sur le site internet du CISSS.

Fondation du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches. Le 4 mai dernier s'est tenue l'activité-bénéfice « Vins du monde & gastronomie » qui s'est révélé un vif succès avec 150 convives présents et 25 000 \$ amassés pour épauler les jeunes en difficulté de la région.

Cure de rajeunissement pour l'hôpital de jour psychiatrique et la clinique externe psychiatrique de Saint-Georges. Après six mois de travaux, de déménagement et de réaménagement, le CISSS de Chaudière-Appalaches a dévoilé le 17 mai dernier les nouveaux locaux de l'hôpital de jour psychiatrique et de la clinique externe psychiatrique de Saint-Georges qui visent à mettre les services en santé mentale au cœur des préoccupations.

Visite de la nouvelle Maison Catherine de Longpré. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, et le député de Beauce-Sud, monsieur Paul Busque, ont visité le 8 mai dernier le nouvel édifice qui accueille la Maison Catherine de Longpré. Avec le concours de la ministre responsable du Travail, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et députée de Bellechasse, madame Dominique Vien, ils ont profité de cette occasion pour annoncer que deux lits de la maison seront considérés comme des lits de soins palliatifs et recevront du financement en conséquence. Le gouvernement soutient maintenant huit lits en soins palliatifs au sein de cet organisme. Ce financement permettra de consolider l'offre de service en soins palliatifs et de fin de vie sur le territoire de Chaudière-Appalaches, et il s'inscrit dans la volonté d'atteindre le ratio d'un lit réservé pour 10 000 habitants.

2016-06-05. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Considérant que cette période de questions est d'une durée de 30 minutes, elle demande aux intervenants et intervenantes de présenter leur préambule et une seule question à la fois, être concis.

Les sujets ont porté sur :

- Groupe de médecine de famille. Attitude d'un médecin qui privilégie les services de sa clinique. Position et engagement du CISSS. Inquiétudes sur les enjeux d'arrimage et à ce que les services demeurent publics. Développer davantage l'accueil psychosocial. Pétition déposée à l'Assemblée nationale concernant le moratoire quant à sa mise en place. Pour le secteur de Thetford, souhait de la population de maintenir les espaces au centre-ville.
- Automobile requise. Clarification et harmonisation des pratiques.

DIRECTION GÉNÉRALE

2016-06-06. VISION DU CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

ATTENDU QUE la création du CISSS de Chaudière-Appalaches amène les administrateurs et les dirigeants à définir une vision claire de la place qu'il veut occuper dans le réseau de services en tenant compte de sa mission, de sa clientèle, de son environnement, de ses valeurs et de ses philosophies organisationnelles;

- ATTENDU QUE** l'élaboration et la diffusion d'une vision sont de bonnes pratiques organisationnelles;
- ATTENDU QUE** la vision est un élément important à la cohérence organisationnelle à tous les paliers de l'organisation;
- ATTENDU QUE** la vision guide et oriente tous les acteurs;
- ATTENDU QUE** le comité de direction élargi (CDDé) a déterminé lors de sa rencontre, tenue le 31 mars 2016, les éléments fondamentaux de la vision;
- ATTENDU QU'** à sa rencontre du 19 mai 2016, le comité des usagers a formulé des commentaires à tenir compte sur la vision;

Sur proposition dûment formulée par Dr Jean-François Montreuil et appuyée par M. Michel Langlais, il est résolu :

1. d'approuver la vision du CISSS de Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
2. de mandater le président-directeur général pour la mise en place d'un plan de communication et d'intégration de la vision auprès de tout le personnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE PROGRAMMES SOCIAUX ET DE RÉADAPTATION

2016-06-07. SERVICE INFO-SOCIAL – BILAN APRÈS 6 MOIS D'ACTIVITÉ

À la fin de l'été 2015, la Direction nationale d'Info-Santé a annoncé sa décision de cesser de soutenir les services d'Info-Social partout dans la province, et ce, au plus tard le 1^{er} janvier 2016. Pour la région de la Chaudière-Appalaches, la date butoir était le 25 novembre 2015.

À cette date, le CISSS de Chaudière-Appalaches a donc mis en place sa centrale Info-Social, laquelle permet à toute la population de la région d'avoir accès, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, à un intervenant social qui est disponible pour régler toutes les situations d'urgence ou les demandes d'information.

De plus, la population reçoit des conseils psychosociaux de ces intervenants, une évaluation de leur demande et une référence personnalisée aux différents services de leur CISSS. Concrètement, cela signifie que l'évaluation réalisée auparavant dans chacun des CLSC se fait dorénavant au téléphone, directement à la centrale. À la suite d'une analyse sommaire, les intervenants orientent les personnes vers les différents programmes, soit santé mentale et dépendance, jeunesse, déficience intellectuelle-troubles du spectre de l'autisme et déficience physique ainsi que soutien aux personnes en perte d'autonomie. Le 811 suivi du 2 permet d'avoir accès aux services d'Info-Social.

La centrale Info-Social devient ainsi la porte principale et non pas exclusive des demandes de service ou d'information. À la centrale, les appels sont en provenance de la ligne 811, de la ligne 1-866-APPELLE

et de la ligne des partenaires. Cette décision a un impact majeur sur notre service régional puisque celui-ci utilisait un seul travailleur social par quart de travail, ce qui nécessitait un soutien important de la part des infirmières d'Info-Santé, particulièrement en soirée où près de 30 % des appels étaient répondus par ces dernières.

Afin de consolider les services d'Info-Social, sans ajout de ressources financières, il a été convenu de récupérer 5.5 ETC dans les services Accueil-Analyse-Orientation-Référence (AAOR), et ce, en raison de la réduction des demandes téléphoniques assumées dorénavant par Info-Social. Les services AAOR sont maintenus dans les différents points de service de CLSC pour les personnes qui se présentent sans rendez-vous ou pour les situations de crise qui nécessitent une intervention immédiate.

L'indicateur de performance de l'entente de gestion (1.02.04-EG2) se décline par le pourcentage des appels au service de consultation téléphonique en matière de services psychosociaux auxquels un délai de quatre (4) minutes ou moins a été répondu.

Le plan de communication : Dans la nouvelle réalité CISSS, la diffusion de l'information est un enjeu important. Le plan de communication du service Info-social se poursuit dans les différents services. La Direction va s'assurer que toutes les équipes reçoivent l'information et saisissent le nouveau fonctionnement. Il est prévu également un meilleur arrimage avec les urgences des hôpitaux. Par la suite, un volet communication pour la population sera convenu avec le ministère.

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DE L'APPROVISIONNEMENT

2016-06-08. POLITIQUE SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPRÉSENTATION (POL-CA2016-112)

Concernant la flotte automobile, la Direction logistique procède actuellement à l'analyse et doit arrimer certaines dispositions avec la Direction des ressources humaines, et ce, en respect des principes des conventions collectives et de voir au mode d'application pour les véhicules requis.

À la suite de la présentation et sur recommandation du comité de vérification, les membres du conseil d'administration adoptent la résolution suivante :

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches a l'obligation de se conformer aux différentes normes et pratiques de gestion édictées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, lequel confie aux établissements la responsabilité du paiement des frais de déplacement et de représentation, et ce, en conformité avec la circulaire 2008-041 - Frais de déplacement;

ATTENDU QUE la politique vise à harmoniser les règles des frais de déplacement et de représentation du CISSS de Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QUE les instances visées sont en accord avec la politique;

ATTENDU QUE le comité de vérification recommande favorablement ladite politique;

Sur proposition dûment formulée par Dr Jean-François Montreuil et appuyée par M. Denis Beaumont, il est résolu d'approuver la Politique sur les frais de déplacement et de représentation du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-06-09. BUDGET INITIAL ET LES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES POUR 2016-2017

Le plan d'optimisation précisant les efforts d'optimisation administratifs sera présenté lors de la prochaine séance publique du conseil d'administration. La résolution présentée est acceptée à l'unanimité.

ATTENDU QUE en vertu de l'article 350 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-4.2), le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches est responsable, dans la mesure et aux conditions prescrites par le Ministre conformément aux règles budgétaires applicables de l'octroi des subventions aux organismes communautaires de sa région conformément à l'article 336;

ATTENDU QUE conformément à l'article 7 de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux, le conseil d'administration doit adopter un budget en surplus ou en équilibre budgétaire dans les trois semaines de la date où le Ministère leur a fait connaître les sommes qu'il affecte à leur budget pour l'exercice financier 2016-2017, soit au plus tard le 31 mai 2016;

ATTENDU QUE le CISSS de Chaudière-Appalaches a reçu son budget initial pour l'exercice financier 2016-2017 le 10 mai 2016;

ATTENDU QUE le CISSS de Chaudière-Appalaches doit intégrer dans son budget des mesures d'optimisation totalisant 9 635 300 \$;

ATTENDU QU' à sa réunion du 25 mai 2016, le comité de vérification a pris connaissance et analysé ledit budget et en fait la recommandation au conseil d'administration pour adoption;

Sur proposition dûment formulée par M. Jérôme L'Heureux et appuyée par Dr Denys Bertrand, il est résolu :

1. d'approuver le budget détaillé (RR-446) pour l'exercice financier 2016-2017 tel qu'il apparaît au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
2. d'approuver les subventions accordées aux organismes communautaires de la région de la Chaudière-Appalaches pour l'exercice financier 2016-2017 telles qu'elles apparaissent au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

3. d'autoriser la présidente du conseil d'administration et le président-directeur général à signer, pour et au nom du CISSS de Chaudière-Appalaches, la lettre de déclaration;
4. de transmettre au Ministère ladite lettre ainsi que le budget détaillé (RR-446) pour l'exercice financier 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES DIVERSES

2016-06-10. DIVERS :

1. DÉPÔT DES AVIS DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE ET DU CONSEIL INFIRMIER ET INFIRMIÈRE

Par souci de transparence, dépôt des avis portant entre autres sur l'hébergement, le développement de la pratique, des soins palliatifs et remerciement pour la participation de projets des soins de fin de vie. Les directions concernées assurent le suivi requis des travaux demandés.

2016-06-11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente rappelle la procédure pour cette deuxième période de questions. Les sujets ont porté sur :

- Efforts d'optimisation. Services touchés pour la population. Partage des bonnes pratiques. Maintient de l'accès et de l'équité. Avoir des leviers pour améliorer l'accès.
- Inquiétudes sur les coupures de postes de professionnels et du non remplacement en leur absence.
- Politique sur les frais de déplacement vs flotte automobile pour les services de soins à domicile. Tenir compte de la notion de sécurité des intervenants.
- Préoccupation quant à l'abolition de poste en jeunesse au CLSC de St-Romuald.
- 811. Inquiétudes quant à la période de rodage, de la perte d'expertises, des délais d'attente longs, des interventions justes et actuelles pour le client. Augmentation accrue de demande à St-Romuald. Soutien du CA au moratoire.
- Orientations quant à la gestion du personnel transféré dans les GMF.

2016-06-12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tel qu'il est précisé au calendrier des séances publiques du conseil d'administration, la prochaine séance se tiendra le mardi 14 juin 2016, à 18 h au siège social, sis au CLSC de Montmagny, à Montmagny.


2016-06-13. CLÔTURE DE LA 5^E SÉANCE ORDINAIRE.

Sur proposition dûment formulée par M. Jérôme L'Heureux, appuyée de M^{me} Diane Fecteau, la présente séance est levée à 19 h 50.

LES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS RECONNAISSENT L'EXACTITUDE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ET L'APPROUVENT CE 14^E JOUR DU MOIS DE JUIN 2016.

La présidente,

Le secrétaire,



Brigitte Busque

Daniel Paré

NOTE : Les documents de référence aux résolutions du présent procès-verbal sont conservés aux registres des originaux au siège social du CISSS de Chaudière-Appalaches et peuvent être consultés sur demande.